

Dépôt de documents

D'autres éléments, comme le programme expérimental d'examen parlementaire des nominations par décret du conseil, seront d'abord améliorés par consultation des chefs de l'opposition et en fonction de l'expérience acquise. Nous aimerions consulter une nouvelle fois les distingués chefs de l'opposition, ainsi que le président et le vice-président du comité de la réforme parlementaire.

D'autres encore, comme le processus d'examen des nominations de juges, exigeront plus de consultations avec l'Association du barreau canadien avant que nous ne fassions des propositions détaillées.

[Français]

L'important, monsieur le Président, c'est que, pour la première fois dans notre histoire, le gouvernement a saisi le Parlement d'un vaste programme d'initiatives concernant l'éthique dans le secteur public.

C'est la preuve tangible que le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les plus hautes normes soient respectées dans la conduite des affaires de l'État.

[Traduction]

Plutôt que de continuer à parler de tous les autres aspects, j'ai déposé aujourd'hui une lettre ouverte à tous les députés et sénateurs qui résume les sept éléments en signalant les plus importants, pour que les députés puissent les étudier.

[Français]

Ainsi qu'il est dit dans le document dont je viens de parler, cet ensemble de mesures de réforme témoigne de l'intention du gouvernement, et je tiens pour acquis de tous les parlementaires, d'adopter des normes d'éthique qui vont susciter le respect de tous les Canadiens. Nous souhaitons de cette façon approfondir le processus de renouveau national en ravivant la foi des Canadiens dans les institutions du gouvernement.

Nombre de ces mesures sont attendues depuis fort longtemps, et Dieu sait, monsieur le Président, combien le gouvernement aurait parfois souhaité qu'elles existent déjà. Elles sont maintenant en place ou sur le point de l'être, et nous pouvons nous réjouir de l'avènement prochain d'une nouvelle ère de confiance et de respect.

● (1510)

[Traduction]

Nous soumettons, aujourd'hui, à tous les députés ces documents, ces idées et ces propositions, monsieur le Président, car nous croyons fermement qu'elles permettront d'accroître le respect que les Canadiens doivent avoir pour le Parlement en tant qu'institution noble.

Des voix: Bravo!

L'hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Si je ne m'abuse, je viens d'entendre le premier ministre (M. Mulroney) d'une voix papelarde à l'extrême et de façon très objective à n'en pas douter, s'efforcer de camoufler ce qui s'est passé au cours de la dernière année, à savoir la série la plus flagrante de nominations partisans dont nous ayons jamais été témoins dans l'histoire de notre pays.

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): Le premier ministre a parlé de civilité à la Chambre. J'ai reçu une copie des documents qui viennent d'être déposés ainsi que de la déclaration que le premier ministre vient de lire, à 13 h 30 cet après-midi, soit une demi-heure avant la période des questions. J'ignore si ces copies ont été transmises plus rapidement à mon collègue, le chef du Nouveau parti démocratique.

M. Hnatyshyn: Cela était conforme à l'entente que nous avions conclue.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il est tout à fait impossible à un député de l'opposition, et plus particulièrement à moi-même et à mon collègue, le chef du Nouveau parti démocratique, de par nos responsabilités, de répondre avec une certaine clarté et en connaissance de cause à ce que contient cette pile de documents.

M. Cassidy: Ni plaintes ni explications, John.

M. Turner (Vancouver Quadra): J'ajouterai, bien entendu, que j'ai des soupçons. Le leader parlementaire peut bien protester, mais il sait pertinemment comment les travaux de la Chambre doivent être conduits.

Une voix: C'est un imbécile, de toute façon.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il le sait pertinemment.

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): Le fait que l'on présente ces documents aujourd'hui éveille des soupçons dans mon esprit; s'agit-il vraiment d'une coïncidence? Le gouvernement fait face à un scandale bancaire, à une catastrophe financière, et il espère que le premier ministre (M. Mulroney) pourra accaparer l'attention des médias et de la population grâce à ce petit subterfuge.

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: Le ministre des Finances (M. Wilson) se sauve maintenant.

Mme Copps: Sauvez-vous, Mike.

M. Chrétien: Au revoir Mike.

M. Turner (Vancouver Quadra): Le ministre des Finances vient de quitter la Chambre en hochant la tête. Nous espérons qu'il interviendra demain ici même, afin de défendre les questions qui relèvent de sa compétence.

M. Chrétien: Très juste.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il y a plusieurs mois qu'il a été question à la Chambre des lignes directrices et des conflits d'intérêts, monsieur le Président. Pourquoi ce retard? Pourquoi a-t-il fallu attendre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark)—qui nous quitte maintenant—ait pu accorder des faveurs à son frère? Que le ministre de la Justice (M. Crosbie) ait pu dispenser ses largesses à ses fils à Terre-Neuve? Que le ministre des Finances—qui vient de quitter la Chambre—ait accordé des faveurs à son beau-frère? Pourquoi ce long retard? Les lignes directrices s'appliquent-elles rétroactivement? Cette soit-disant tentative d'examen touchera-t-elle les 1,200 nominations qui ont déjà été faites?